

CAP - MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES

PUBLIC

Candidats pouvant bénéficier d'un contrat d'apprentissage.

DATES

Chaque année à compter du 1^{er} septembre.

Intégration différée possible.

DURÉE

1 an sur positionnement.

300 h de formation au CFA par an.

MODALITÉS DE FORMATION

Formation en présentiel au centre et en entreprise (1 semaine école - 1 semaine entreprise)

INSCRIPTIONS

Jusqu'au 31 août.

Délai moyen de réponse 15 jours

COÛT ANNUEL DE LA FORMATION

6 863 € pris en charge par l'OPCO.

LIEUX DE LA FORMATION

École de Travail ORT 4bis rue des Rosiers 75004 – Paris
Et

7 rue de la Fontaine au Roi 75011 - Paris

Accueil personnes à mobilité réduite possible.

CONTACT

contact@ecoledetravail.fr

01 44 54 31 80

POURSUITE D'ÉTUDES

BAC PRO ICCER

CERTIFICATEUR :

Éducation Nationale

Validation par examen avec bénéfices possibles en cas d'échec (pas par blocs de compétences)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Préparer le Certificat d'Aptitude Professionnelle (Niveau 3 – Code diplôme 50022715 - RNCP38306)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Au cours de la formation, les candidat.e.s acquièrent des connaissances théoriques et pratiques relatives à l'installation, la mise en service et au réglage de différents appareils thermiques tout en respectant les consignes de sécurité. Le.a candidat.e devra être capable d'effectuer des tâches professionnelles sur :

- **Systèmes de production de chaleur :**

Chaudière ou poêle à bois (tout type) : habitat individuel ou petit collectif, Pompes à chaleur monobloc ou sans liaison frigorifique pour habitat individuel ou petit collectif,

Installation solaire thermique en habitat individuel,

Générateurs de chaleur d'une puissance ≤ 70 kW : chaudières gaz, échangeur,

Systèmes de production d'ECS : ballon réchauffeur, échangeur à plaques.

- **Réseaux de distribution :**

Fluidiques : fluides caloporteurs, combustible, eau sanitaire,

Combustible solide,

En cuivre, acier, multicouche, PER.

- **Systèmes d'émission de chaleur :**

Radiateur à eau chaude, aérotherme, plancher chauffant,

Systèmes de traitement d'eau : anti-boue, anticorrosion, antigel, filtre,

Systèmes de régulation des installations thermiques.

- **Installations aérauliques :**

Ventilation naturelle, mécanique simple flux et double flux en habitat individuel.

PRÉREQUIS

Avoir terminé le collège ou avoir entre 16 et 30 ans. Être titulaire d'un CAP MIS.

Avoir une entreprise d'accueil.

CONTENUS

Enseignement professionnel : Pratique et théorie professionnelles, Dessin technique.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation en présentiel.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Face à face, atelier, livret d'apprentissage.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission après entretien et présentation du dossier d'inscription.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS - PASSERELLE ET ÉQUIVALENCE

Formation diplômante (Éducation Nationale). Contrôle en cours de formation. Passerelle et équivalence sans objet.

DÉBOUCHÉS

Le métier principal accessible après ce CAP installateur thermique est celui de monteur en installations thermiques et climatiques. Le titulaire du CAP peut être employé dans une entreprise d'installations thermiques. Son activité s'exerce en général sur un chantier de constructions neuves ou en réhabilitation, ou en entretien de l'existant, le plus souvent chez des particuliers. Il travaille sous la responsabilité d'un chef de chantier.